sont destinés à rester en place, jusqu'à ce qu'ils aient acquis leur développement naturel.

ART. III. — *Frais de semis et plantations.*

On sent combien ils doivent varier suivant les lieux et les terrains. Il n'est pas sur les plantations de mode fixe, mais seulement quelques principes généraux. L'exécution doit toujours être modifiée, d'après la *nature* et *l'état* du sol qu'on veut mettre en emploi. La profondeur des défoncemens, surtout, ne peut être une chose fixe; en général, on défonce trop, et on ne laboure pas assez; beaucoup de plantations manquent totalement pour avoir été trop défoncées. Voici, toutefois, le devis de ce que doit coûter la plantation et l'entretien pendant quatre ans, d'un hect. de terrain de médiocre qualité, planté en essences forestières :

1° Défoncement d'un hectare à 40 centimètres de profondeur.	200 fr.
2° Fourniture de 10,000 plants de rigoles : chênes, hêtres, charmes et pins, à 10 fr. le mille, âgés de 5, 4, 3 et 2 ans.	100
3° Transport du plant et exécution de la plantation.	100
4° Trois regarnis estimés à 1500 de plants, les trois.	45
5° Huit façons, données en 4 ans, à raison de 25 fr.	200
Total.	645 fr.

Devis d'un semis de chêne. 1° Dans un terrain très-riche qui ne sera pas envahi par des graminées à longues racines, telles que le *festuca cærulea*, le *calamagrostis* et autres de ce genre, il suffit de labourer le terrain en bandes alternées de 66 centimètres de largeur, fouillées de 20 à 22 centimètres de profondeur, éloignées l'une de l'autre par trois pieds de friche. Cette opération doit coûter de 50 à 60 fr. l'hect., ci. 60 fr.

° 12 hectolitres de glands semés très-drus, au printemps, dans un rayon tracé au milieu de chaque bande défoncée, à raison de 4 fr. l'une, conservation, transport et semage compris. 48

3° Deux façons à raison de 20 fr. l'hect. 40

Total. 148 fr.

Un semis ainsi pratiqué, quand on peut le garantir des mulots, des corneilles, des ramiers et autres ennemis, a sans doute un succès beaucoup plus lent qu'une plantation, mais il n'est pas moins sûr.

Les élémens qui précèdent ont été recueillis dans la forêt de Compiègne. En voici d'autres qui établissent la dépense moyenne d'un hectare de bois dans la forêt de Fontainebleau, en y employant deux tiers d'essences dures et un tiers de bouleau. Ces plants sont placés dans des rayons parallèles et distans entre eux d'un mètre. Ils sont espacés sur les rayons à 1^{m} 30, et on évalue qu'il en entre 7,500 par hectare. Une plantation, ainsi établie sur un sol défoncé de 40 à 50 centim. de profondeur, suivant la nature du terrain, reçoit 4 années d'entretien, pendant lesquelles on lui donne 11 binages : 3, chacune des 3 1res années, et 2 la 4^{e}. A 3 ans, il faut faire émonder les couronnes inférieures du rang de bouleau, dont on tire parti pour de la brinde à balais; et à 5 ou 6 ans, il convient de le receper, parce qu'il ombragerait trop les essences dures. Ce recepage, dont l'on tire produit, est indispensable, soit qu'on destine la plantation à faire un taillis, soit qu'on se propose de la laisser croître à l'état de futaie; mais, dans ce dernier cas, le recepage doit être réitéré à 12 ou 14 ans. Voici comment se sous-divise la dépense de ces plantations faites en massifs et essences feuillues qui se voient aujourd'hui à Fontainebleau :

1° Défoncement à la main et à jauge ouverte sur une profondeur de 40 à 50 centimètres, suivant la possibilité.	150 fr.
2° 5,000 plants de chênes et autres essences dures, ayant au moins 3 ans de semis en pépinière, ou ayant passé au moins 2 ans en rigoles, si ces plants avaient été dans l'origine arrachés sous bois en forêt, à 8 fr. le mille.	40
3° 2,500 plants de bouleau, ayant aussi 2 ans en pépinière, à 6 fr. le mille.	15
4° Tracé des rayons et mise en terre des plants.	45
5° 11 binages à 15 fr. chaque.	165
6° 4 regarnis ou repiquemens à 15 fr. l'un.	60
7° Pour frais de surveillance et autres menus frais.	15
A quoi il convient d'ajouter 10 p. 100 pour le bénéfice de l'entrepreneur.	49
Total.	539 fr.

Les semis de résineux se font en grand dans deux systèmes, soit sur un défoncement total, soit par bandes; voici ce qu'ils coûtent :

Semis en plein. — 1° Défoncement à 30 ou 35 centimètres de profondeur.	90 fr.
2° Cassage des mottes, semage de la graine et ratissage pour l'enterrer.	30
3° 10 kilogrammes de pins sylvestres, à 3 fr.	30
4° 10 kilogr. de graine de pin maritime, à 50 cent.	5
Total.	155 fr.

Dans les *semis par bandes parallèles*, de 50 centimètres de largeur, entre lesquelles restent des bandes incultes d'un mètre, la dépense est la même, sauf une diminution sur le défoncement de 60 fr. par hectare, ce qui réduit les frais à 95 fr.

SOULANGE BODIN.